Nom

Adresse  **à , le**

N° de point de livraison ERDF (PDL) :

***Envoi en recommandé avec AR - Valant mise en demeure***

**ENEDIS Tour ENEDIS**

**34 place des Corolles**

**92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

**Objet : Signification de refus d’installation d’un compteur « intelligent » LINKY et des nuisances radioélectriques issues du CPL**

Madame, Monsieur,

Suite à la lettre du envoyée par le responsable du service clientèle Linky Bourgogne et m’informant du remplacement de mon compteur actuel par un compteur Linky, **je refuse l'installation d'un tel compteur à mon domicile**. Cet appareil fonctionne en CPL par nature radiative, puisque mes installations électriques ne sont pas blindées, avec des fréquences comprises entre 10 et 490 KHz. Or des études récentes émanant d’Universitaires Chercheurs compétents concernant ces fréquences déclarent des effets sanitaires nocifs.

L'ANSES, dans son rapport de 2013, admet qu'il n'existe pas encore de réglementation précise quant aux rayonnements du CPL et que ces technologies sont encore non stabilisées. Plus préoccupant, dans le rapport AFSSET de 2009, les experts recommandaient, en l'absence de données suffisantes et eu égard à l'accroissement de l'exposition dans la bande 9KHz-10MHz, où se situe donc le Linky, « *d'entreprendre de nouvelles études, et ceci particulièrement pour les expositions chroniques de faibles puissances permettant de confirmer la bonne adéquation des valeurs limites ».*

A la demande de l'association Nationale PRIARTEM, le Ministère de la santé a saisi l'ANSES d'une demande d'évaluation de l'impact du déploiement massif de cette technologie, remettant, par là-même, la question de santé au centre du dispositif. Dans l'attente du résultat de nouvelles investigations de l'ANSES, vous ne pouvez garantir l'innocuité de cette nouvelle technologie. Dans ce contexte, l'installation d'un tel compteur ne doit pas pouvoir m'être imposée.

De plus j’aimerais connaître l’étude d’impact sur la vie privée telle que prévue par la CNIL et dûment notifiée.

Afin que vous puissiez établir mes factures sur la base de mes consommations réelles, je m'engage à échéances semestrielles comme actuellement à vous transmettre grâce au relevé confiance les relevés de consommation.

En vous remerciant de l’attention que vous aurez bien voulu porter à ma demande, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

signature

Copie à :

**ENEDIS** support client Linky Bourgogne, 5 rue Bernard Palissy – **58000 NEVERS**

**ENEDIS** Agence Raccordement Bourgogne, 65 rue de Longvic – BP 40429 - **21000 DIJON CEDEX**

Monsieur le Maire de